

Saint-Jean : de Tholome ou Tholomé ?

Tholome, ou Tholomé¹ ?

Mon grand-père est né à Bovère en 1873 ; installé à Taninges en 1900, il y mourut en 1959. Durant mon enfance, je l'ai très souvent entendu parler de Saint-Jean de Tholome qu'il appelait parfois, avec humour, *San Dyan d'la Tome*. Il parlait aussi de Bovère, de Savernaz (qu'il prononçait *Sanvernâ*). Il aurait été bien surpris, quelques lustres plus tard, de lire sur les panneaux indicateurs le curieux nom de Tholomé, qui jamais ne fit partie de son vocabulaire, et me fait encore sursauter aujourd'hui. Mais qui donc a eu le premier l'idée de ces orthographes et prononciations étranges ? On a décidément oublié d'écouter nos anciens, dont la tradition orale est pourtant le lien le plus fiable avec notre passé et notre patrimoine ; la langue de nos ancêtres n'avait pas d'écriture, on n'a commencé à s'exprimer par voie écrite qu'avec la latinisation, source de transcriptions phonétiques approximatives. Seul le patois, oral donc, garde le sens intrinsèque de nos mots. Dommage, faute de pratique, il finit lui aussi par s'éroder en se francisant.

Le temps de clarifier l'origine du mot Tholome

Et si possible son étymologie... On ne peut jamais être sûr à cent pour cent de ce qu'on avance dans ce domaine, mais certaines hypothèses méritent plus que d'autres qu'on s'y intéresse.

Tout d'abord, considérons le domaine historique. Avant d'être des communes, nos villages furent des paroisses, et avant la christianisation de notre pays (à partir du V^e siècle), des lieux portant un nom gallo-romain, voire un nom d'origine antérieure à l'arrivée des Celtes (entre 500 et 700 ans avant notre ère). On ne peut pas douter que toute notre contrée a été habitée par des hommes depuis la nuit des temps, en tout cas depuis les néandertaliens qui habitaient les grottes du Barré à Onnion il y a plus de 30 000 ans... Sans remonter aussi loin, si l'on

revient à l'époque de la création des paroisses au Moyen-Âge, on peut noter que beaucoup de celles-ci, après avoir édifié leurs églises dédiées à un saint, ont pris pour nom soit celui du saint patron, soit ce nom accolé au nom ancien du lieu, ou à celui de la seigneurie (Saint-Jean de Maurienne, Saint-Paul en Chablais...), ou d'une particularité topographique (Saint-Jean d'Aulps, Saint-Martin sur Arve, Saint-Pierre sous Cornillon...). Il n'est donc pas absurde de penser qu'avant la création de la paroisse de Saint-Jean, un village (ou une *villa*) portait le nom de Tholome sur ce flanc du Môle. Nul besoin alors d'aller chercher des légendes pour donner une signification postérieure au mot Tholome, telle l'existence d'un supposé Bartholomé (qu'on appellerait d'ailleurs plus classiquement Barthélémy chez nous). On ne voit d'ailleurs pas bien pourquoi le « Bar » aurait disparu, il est plus fréquent de voir les finales tronquées (*c.f.* l'île de St-Bart aux Antilles...).

Regardons maintenant d'où peut venir ce mot. Y a-t-il d'autres lieux portant le même nom ou un nom proche dans le voisinage ? La réponse est oui, plutôt deux fois qu'une, je ne suis pas allé chercher loin, et je n'ai pas tout cherché : quand vous vous rendez en Chablais depuis Saint-Cergues, vous traversez sur le territoire de Loisin le village de Tholomaz, et vous avez, au-dessus de Thonon, Thollon les Mémises. Ce n'est pas une coïncidence, Tholome, Tholomaz et Thollon ont bien une origine commune, Seule leur orthographe a divergé au fil du temps, ce qui n'est pas pour inquiéter un linguiste. En tout cas, ces rapprochements nous éloignent bien du barbare Tholomé. Considérons le nom Tholomaz, et en particulier sa finale « az ». Tout bon Savoyard n'est pas censé ignorer que cette notation définit le « a » final atténué, à peine prononcé (qui finit par se transformer en « e » muet), d'un mot franco-provençal dont l'accent tonique porte sur l'avant-dernière syllabe. C'est parfois difficile de le faire comprendre à ceux qui, francophones exclusifs, n'entendent pas le patois et ignorent tout de l'accent tonique des mots (ils parlent « pointu »). Cette notation « az » s'est imposée « par défaut » dès le

1 - Pour répondre à une demande du sous-préfet, en 1951, le conseil municipal de Saint-Jean de Tholome décide de maintenir la prononciation locale et demande que le nom de la commune s'écrive selon l'usage établi à savoir Saint-Jean de Tholome sans accent sur le e de la dernière syllabe (bulletin municipal année 2000).